MP/EG

# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

**CIRCULATION ET STATIONNEMENT**

**RUE BERNARD PALISSY (V.C.)**
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

VU l'arrêté municipal du 7 novembre 2023 pris dans le cadre d'importants travaux entrepris rue Bernard Palissy par la société Serpollet – 19 rue le Bois Cerdan – 94460 Valenton, agissant pour le compte d'Enedis – 12 rue du Centre – 93160 Noisy-le-Grand (raccordement électrique),

CONSIDERANT que les travaux ont pris du retard et qu'il y a donc lieu de proroger les dispositions de l'arrêté municipal susvisé,

## ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE de proroger les mesures suivantes **rue Bernard Palissy** jusqu'au **15 décembre 2023** à **17 heures 30 :**

- **Neutralisation du stationnement** au droit du n°13,
- **Neutralisation successive du trottoir** au droit des n°s15 et 24 : les piétons seront déviés sur le trottoir opposé par les traversées existantes,
- **Neutralisation successive de chacune des voies de circulation** au droit du n°15 selon les besoins du chantier : **la circulation alternée** sera gérée par hommes trafic avec piquet K10,
- **Limitation de vitesse à 30 km/h.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY s/SEINE
Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Serpollet – 19 rue le Bois Cerdon – 94460 Valenton.

FAIT EN MAIRIE, LE 01 DEC. 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 (Val-de-Marne)

PUBLIE SUR Ivry94.fr LE 01 DEC. 2023

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE N° 283 (Val-de-Marne)

Nathalie Leberthon